



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES HOMMES

HOMMES ET COVID : LES DÉFIS DE LA CONSULTATION À DISTANCE ET DE LA DEMANDE D'AIDE EN PANDÉMIE

Le sondage montréalais sur les hommes et la Covid réalisé en janvier 2021 montre une chute marquée du taux de consultation, tant pour les ressources médicales que psychosociales, alors que pourtant près de la moitié des hommes disent constater des impacts négatifs de la pandémie sur leur état de santé physique ou psychologique. La pratique des consultations à distance, si elle présente certains avantages pour faciliter l'accès aux ressources en contexte de restrictions sanitaires, comporte ses propres défis pour joindre certaines clientèles parmi les plus vulnérables et pour instaurer des conditions propices à une demande d'aide.

Un nombre important d'hommes reportent leur consultation malgré l'existence d'un besoin

Tout d'abord, 54% des hommes interrogés en janvier 2021 ont mentionné avoir consulté un médecin depuis le début de la pandémie. Le mode de consultation le plus fréquent fut la consultation par téléphone (39%), devançant significativement la consultation en personne (27%). Quant à la consultation d'un médecin par vidéo, elle semble relativement marginale (3%).

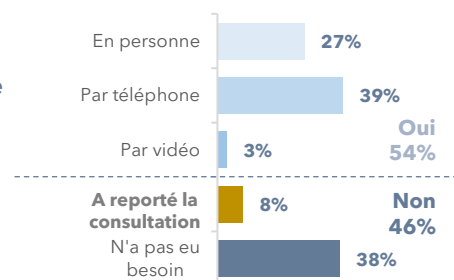
La consultation d'un intervenant psychosocial s'élève pour sa part à 12%. Le mode utilisé semble toutefois se répartir plus également, favorisant légèrement la consultation en personne (6%), tandis que les consultations par téléphone (4%) et par vidéo (4%) obtiennent des pourcentages similaires.

Une donnée préoccupante concerne cependant la proportion d'hommes qui, malgré un besoin, ont choisi de reporter leur consultation après la pandémie. Celle-ci totalise 8% des hommes en ce qui a trait à la consultation d'un médecin, et 6% pour ce qui est de la consultation d'un intervenant psychosocial. Si ces proportions peuvent sembler faibles aux premiers abords, lorsque reportées sur le taux total de consultation, elles représentent des taux non négligeables, soit 15% des cas ayant eu besoin d'une consultation médicale et pas moins de 50% des cas ayant eu besoin d'une consultation psychosociale.

Préférence partagée quant au mode de consultation

La consultation en personne demeure le mode de consultation préféré, tant en ce qui concerne le médecin (45%) qu'un intervenant psychosocial (42%). Toutefois, en cumulant les préférences pour une consultation téléphonique ou vidéo (39% pour le médecin, 35% pour l'intervenant psychosocial), on constate que les résultats sont somme toute partagés. Par ailleurs, 16% indiquent ne pas avoir de préférence quant au moyen utilisé pour la consultation d'un médecin, et 23% pour la consultation d'un intervenant psychosocial.

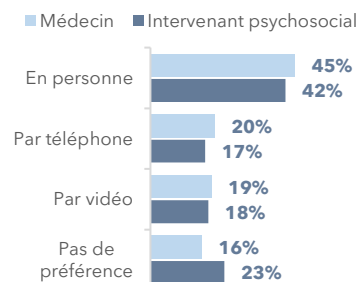
Consultation d'un médecin durant la pandémie



Consultation d'un intervenant psychosocial durant la pandémie



Préférence quant au moyen de consultation



Ces résultats suggèrent que, si elles ne sont pas la panacée, les consultations à distance peuvent représenter une option pertinente dans certaines situations ou pour certaines personnes. C'est le cas en particulier des personnes ayant un diplôme universitaire ou celles qui sont entièrement en télétravail. Toutefois, les personnes parmi les plus vulnérables, notamment celles présentant un indice élevé de détresse psychologique, celles âgées entre 25 et 34 ans et celles ayant une faible scolarité indiquent, toutes proportions gardées, une préférence plus marquée pour les consultations en personne.

Les consultations à distance jugées moins efficaces par téléphone que par vidéo

Comparativement aux consultations en personne, l'efficacité des consultations par téléphone est nettement perçue comme moins grande. Dans l'ensemble, 62% estiment que les consultations par téléphone sont moins efficaces que les consultations en personne, tandis que 33% les considèrent autant (30%), voire plus (3%) efficaces. Quant aux consultations par vidéo, leur évaluation est plus mitigée. Dans l'ensemble, 47% les jugent moins efficaces, alors que 44% les jugent les autant (39%) sinon plus (5%) efficaces.

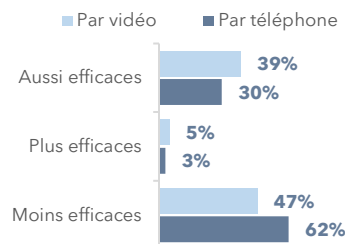
Accès relativement élevé aux conditions permettant la consultation à distance, faible connaissance des ressources

L'enjeu du manque d'accès aux conditions permettant la consultation à distance (accès à internet, à un ordinateur ou une tablette ou à un lieu pour discuter en toute confidentialité) touche un nombre limité de personnes, variant entre 11% et 16% selon les cas, et ne saurait à lui seul expliquer la baisse des consultations. Toutefois, il faut demeurer conscient que ces difficultés d'accès touchent plus fortement les personnes ayant un faible revenu, une faible scolarité, ainsi que les personnes présentant un indice de détresse psychologique élevé. Pour sa part, le manque de connaissance des ressources demeure un frein important à la consultation, comme l'a montré le sondage de 2018 sur la demande d'aide des hommes. À peine un homme sur quatre (26%) saurait « tout à fait » où s'adresser s'il devait avoir un problème personnel important. Un peu moins de la moitié (42%) le saurait « probablement », tandis que le tiers (32%) ne le saurait « pas vraiment » ou « pas du tout ».

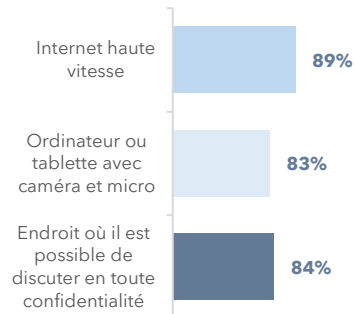
Consultations à distance : impact à la baisse sur la probabilité de consultation

Les résultats sur la probabilité de consultation sont une autre indication du caractère rédhibitoire des consultations à distance pour certaines personnes. Pour un suivi en personne avec un intervenant psychosocial, 26% des hommes indiquent une probabilité élevée de consultation, soit une note de 9 ou 10 sur 10. Lorsqu'il est question d'une consultation par vidéo ou par téléphone, la probabilité chute du tiers pour s'établir à respectivement 18% et 16%. Enfin la probabilité diminue de moitié pour ce qui est d'un service de consultation ponctuel par téléphone (13%) ou de consultations par clavardage ou par texto (13%), voire davantage dans le cas d'une intervention en ligne autoadministrée (9%).

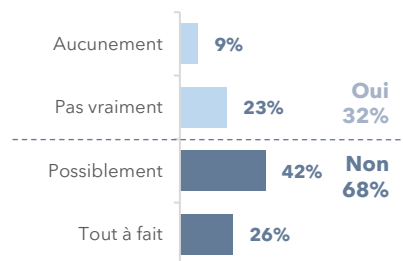
Efficacité perçue des consultations à distance par rapport aux consultations en personne



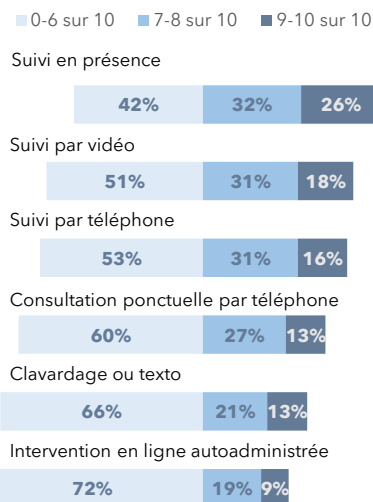
Accès aux conditions permettant la consultation à distance



Connaissance des ressources



Probabilité de consultation d'un intervenant psychosocial



Les consultations à distance, pratique rare voire inexistante avant la pandémie, se sont rapidement mises en place dans le contexte des restrictions sanitaires. Si elles peuvent représenter une alternative convenable pour certains hommes ou dans certaines circonstances, leur utilisation à plus long terme dans un contexte « normal » doit être appréciée à la lumière des connaissances existantes quant aux conditions qui facilitent la demande d'aide, en particulier pour les hommes, qui sont généralement plus réticents à effectuer une telle demande.

Le sondage sur la demande d'aide des hommes réalisé en 2018 identifie quelques « conditions gagnantes » pour favoriser la demande d'aide des hommes. Entre autres, ce sondage indique que l'un des facteurs pouvant le plus inciter les hommes à consulter un intervenant psychosocial est lorsque cela lui est recommandé par son médecin. À cet égard, la diminution marquée de la consultation d'un médecin pendant la pandémie constitue un facteur préoccupant, puisqu'elle peut avoir eu un impact en cascade sur la diminution de la consultation des ressources psychosociales.

Parmi les autres facteurs facilitant la consultation, les hommes nommaient, en 2018, le fait de sentir que la ressource pouvait réellement les aider à régler leur problème, alors qu'en ce qui a trait au choix d'un intervenant, le facteur-clé identifié en 2018 était la possibilité d'établir une relation de continuité avec celui-ci. Ces deux conditions semblent plus difficiles à établir avec des consultations à distance, entre autres parce qu'elles sont jugées généralement moins efficaces. Aussi, si l'utilisation des technologies numériques permet par exemple d'offrir un rendez-vous rapidement, sans déplacement, le caractère plus impersonnel de ce mode de consultation peut sembler a priori contradictoire avec l'idée d'une relation de continuité avec l'intervenant qui se construit dans le temps.

De façon générale, ces constats suggèrent que l'utilisation plus systématique des consultations à distance en matière psychosociale doit préférablement s'inscrire dans un cadre où une relation de confiance avec l'intervenant est préalablement établie et faire partie d'un éventail de moyens mis au service de la relation thérapeutique, plutôt que d'en constituer le moyen principal. Ces résultats suggèrent par ailleurs que la relation en personne est préférable au moment névralgique de la demande initiale, où l'intervenant doit être en mesure de démontrer rapidement sa capacité à aider concrètement l'homme à trouver des solutions à ses problèmes. Enfin, il sera intéressant de suivre dans le temps l'évolution des perceptions à l'égard de ce nouveau mode de consultation qui, comme chaque fois lorsqu'il s'agit de l'adoption des technologies, sont susceptibles de changer rapidement.

MÉTHODOLOGIE

À l'initiative du Comité régional en santé et bien-être des hommes de l'île de Montréal, un sondage SOM a été mené du 13 au 31 janvier 2021 auprès d'un échantillon représentatif de 1581 hommes adultes vivant sur l'île de Montréal. Grâce à l'appui du Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes (RPSBEH) et du Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes (PERSBEH), un échantillonnage supplémentaire de 1 159 du reste du Québec a été ajouté afin d'obtenir également un portrait représentatif de l'ensemble de la province.

Mené avec l'appui de la firme SOM, ce sondage avait pour objectif d'évaluer l'impact de la pandémie sur les hommes et leurs proches, sur leur vie sociale, de couple et familiale, sur l'état de santé mentale des hommes après presque un an de pandémie, sur le recours aux services, et de connaître leur perception des consultations à distance. Cet aspect apparaissait particulièrement important, puisque plusieurs services ont dû limiter leurs services en présentiel et déployer un mode à distance pendant la pandémie afin de continuer à offrir leurs services.

Source : Comité régional en santé et bien-être des hommes de l'île de Montréal - SOM - Sondage auprès des hommes habitant l'île de Montréal, mars 2021.